

Gripadmi / BADI / ARMES; BELGIQUE /

Loi Application

**RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI DU 5 AOÛT
1991 RELATIVE A L'IMPORTATION, A L'EXPORTATION ET AU TRANSIT
D'ARMES, DE MUNITIONS ET DE MATERIEL DEVANT SERVIR
SPECIALEMENT A UN USAGE MILITAIRE ET DE LA TECHNOLOGIE Y
AFFERENTE
DU 1er SEPTEMBRE 2003 AU 31 DECEMBRE 2005**

INTRODUCTION

Ce rapport contient les chiffres et les données concernant les licences d'importation et d'exportation accordées par le S.P.F. Economie en ce qui concerne les armes de l'armée et de la police, depuis le 1er septembre 2003 (date de l'entrée en vigueur de la loi spéciale du 12 août 2003 modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles. Cette loi régionalise la compétence des licences pour les armes et le matériel militaire, à l'exception des licences demandées par l'Armée belge ou la Police fédérale, pour lesquelles la compétence reste fédérale).

Remarques préliminaires :

- une licence constitue une autorisation d'importer ou d'exporter certaines marchandises, même si la transaction autorisée ne se réalise pas nécessairement;
- seules les licences d'exportation définitives et non les temporaires ont été reprises dans les données chiffrées.

LICENCES ACCORDEES 2003 (à partir du 1/9)

EXPORTATION

Destination	Nombre de licences	Valeur en €
Allemagne	2	251.020
U.K.	1	1.000.000
Norvège	1	1.000.000
USA	1	1.250.000
Canada	1	546
TOTAL	6	3.501.566

IMPORTATION

Origine	Nombre de licences	Valeur en €
Allemagne	3	3.505.000
France	1	2.480.000
UK	2	3.480.000
Norvège	2	3.480.000
USA	3	103.730.000
Canada	1	200.000
Afghanistan	2	550
TOTAL	14	116.875.550

Toutes les licences ont été demandées par l'armée belge.

LICENCES ACCORDEES 2004

EXPORTATION

Destination	Nombre de licences	Valeur en €
France	4	849.500
Allemagne	4	285.600
Danemark	1	250.000
U.K.	3	520.000
Italie	1	250.000
Espagne	1	500.000
Slovaquie	1	25.000
USA	1	33.155
Canada	1	4.000
R.D. du Congo (*)	1	1.410
TOTAL	18	2.718.665

(*) Don de la Belgique à la Police Congolaise Intégrée de revolvers, pistolets, masques à gaz et articles vestimentaires.

(*) Cette licence a été demandée par le Ministère de l'Intérieur, toutes les autres par la Défense.

IMPORTATION

Origine	Nombre de licences	Valeur en €
Allemagne	6	4.680.000
France	3	3.230.000
U.K.	3	2.983.000
Espagne	2	502.000
Autriche	1	1.000.000
Turquie	1	2.000.000
Serbie et Monténégro	1	20
USA	4	102.753.724
Canada	3	206.000
R.D. du Congo	1	200
Israël	2	2.200.000
Afghanistan	3	1.150
TOTAL	30	119.556.094

Toutes les licences d'importation ont été demandées par l'armée belge.

LICENCES ACCORDEES 2005

EXPORTATION

Destination	Nombre de licences	Valeur en €
France	3	3.420.000
Pays-Bas	1	61.973
Allemagne	2	500.000
Italie	2	500.000
U.K.	2	500.000
Danemark	1	250.000
Espagne	1	14.640
Turquie	2	63.250
Bulgarie	2	28.000.000
USA	1	1.250.000
Bénin (*)	1	850.000
R.D. du Congo (**)	1	572.500
Jordanie (***)	1	766.300
TOTAL	20	36.748.663

(*) Exportation dans le cadre de l'opération MONUC.

(**) Don de la Belgique à l'Armée Congolaise Intégrée de 82 véhicules militaires (camions, jeeps, ...).

(***) Vente à l'armée jordanienne.

Toutes les licences d'exportation ont été demandées par l'armée belge.

IMPORTATION

Origine	Nombre de licences	Valeur en €
Allemagne	5	4.730.600
France	6	7.247.500
U.K.	2	2.730.000
Espagne	3	1.501.000
Autriche	2	2.000.000
Norvège	2	4.960.000
Suisse	1	10.000
Bulgarie	1	5.000.000
Turquie	1	2.000.000
USA	4	103.734.000
Canada	4	302.000
Nouvelle-Zélande	1	10
Israël	4	1.100.000
Afghanistan	8	12.825
TOTAL	44	135.327.935

Toutes les licences d'importation ont été demandées par l'armée belge, à l'exception d'une pour la Nouvelle-Zélande demandée par l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie et une pour la France demandée par la Police fédérale.